


Steinfort, le 22 avril 2026

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que le règlement temporaire d'urgence concernant la circulation émis par le collège des bourgmestre et échevins en date du 9 mars 2026 et confirmé par le Conseil communal en date du 19 mars 2026 a été approuvé par la ministre de la Mobilité et des Travaux publics ainsi que par le ministre des Affaires intérieures en date du 13 avril 2026, Réf. 322/26/CR.

Le texte de du règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 22 AVR. 2026

Steinfort, le 22 AVR. 2026


Le bourgmestre




Le secrétaire communal